



BUDGET 2015

Département des Finances, de la Justice et de la Police

Delémont, octobre 2014

Embargo jusqu'au jeudi 2 octobre 2014 à 12h00

Présentation du budget 2015 de la République et Canton du Jura

Table des matières

(Cliquez sur l'intitulé ou la page pour atteindre la page désirée)

Communiqué du 2 octobre 2014

1. Compte administratif

Vue générale.....	1
OPTI-MA	2
Présentation schématique du budget en 4 phases	3
Evolution du résultat de résultats	4
Compte de résultats - Présentation échelonnée	5

2. Compte de résultats

Evolution des charges.....	6
Evolution des charges (graphique)	7
Principales variations des charges brutes par rapport au budget 2014	8
Evolution des dépenses générales	9
Evolution des dépenses de transfert.....	10
Classification fonctionnelle des charges brutes totales (exploitation et investissements)	11
Evolution de l'effectif du personnel	12
Evolution des revenus.....	13
Evolution des revenus (graphique)	14
Principales variations des revenus par rapport au budget 2014	15
Structure des revenus réels	16
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux.....	17
Evolution des impôts ordinaires et des impôts spéciaux (graphique)	18

3. Compte d'investissement

Volume des investissements réalisés sur le territoire cantonal.....	19
Les grands chantiers de l'Etat.....	20
Répartition des subventions nettes d'investissements.....	21

4. Situation financière

Evolution du résultat de résultats et du financement	22
Evolution du degré d'autofinancement des investissements	23
Evolution de la dette et des intérêts passifs.....	24
Evolution de la dette et des intérêts passifs (graphique)	25
Constats et défis	26

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 2 octobre 2014

Communiqué de presse

Embargo 2 octobre 2014 – 12 h 00

Budget 2015 : première baisse des charges depuis l'entrée en souveraineté

Le Gouvernement jurassien a présenté jeudi (2 octobre) un projet de budget qui, pour la première fois dans l'histoire du canton, présente une baisse de charges par rapport à l'année précédente. Le programme OPTI-MA contribue à cette évolution à hauteur d'un peu plus de 10 millions de francs. Avec un léger déficit de 3,9 millions de francs, le budget 2015 respecte le mécanisme de frein à l'endettement tout en maintenant un volume d'investissement comparable aux exercices précédents.

Le Canton du Jura doit désormais faire face à l'absence de tout facteur d'amélioration en provenance de la péréquation financière fédérale. Il doit même anticiper un tassement voire une réduction future des montants qui lui sont alloués et qui tiennent compte de la bonne santé des entreprises jurassiennes ces dernières années en comparaison intercantonale. Ce phénomène ainsi que l'absence d'une distribution complète de la part cantonale aux excédents de la Banque nationale suisse (BNS) expliquent pourquoi les recettes au budget 2015 demeurent quasi inchangées.

La maîtrise financière s'articule désormais davantage autour des recettes et des dépenses qui sont propres au canton du Jura. Cette nouvelle donne contraint les autorités à prendre des mesures fortes pour maintenir à l'avenir l'équilibre des finances cantonales et la capacité de l'Etat à investir. Le programme OPTI-MA, initié en novembre 2013, est un élément décisif pour y parvenir. Les mesures, intégrées à hauteur d'un peu plus de 10 millions de francs dans le budget 2015, contribuent au quasi-équilibre de celui-ci, malgré l'augmentation de l'ordre de 7,5 millions de francs des dépenses dans les domaines de la santé et du social.

Le léger déficit ainsi présenté de 3,9 millions de francs permet de poursuivre l'engagement de l'Etat en matière d'investissement à un niveau comparable aux années précédentes (39,5 millions) tout en satisfaisant au mécanisme de frein à l'endettement. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagements de routes cantonales), les bâtiments (aménagement de la prison, divisions santé-social-arts et commerciale) et l'informatique.

Les niveaux supportables de la dette brute (357 millions de francs) et des charges d'intérêts (7,2 millions) prennent en considération depuis 2014 l'assainissement de la Caisse de pensions.

A noter encore que pour des raisons de concordance des politiques publiques, le projet de budget sera soumis au Parlement en parallèle aux mesures OPTI-MA nécessitant des modifications législatives.

BUDGET 2015 - VUE GENERALE

Le budget 2015 est marqué par plusieurs caractéristiques importantes :

- premier projet de budget présentant une baisse des charges par rapport à l'année précédente et ce malgré la progression importante dont font l'objet les secteurs de la santé, de l'aide sociale ou des assurances sociales;
- stagnation des revenus globaux liée à la baisse de la participation cantonale aux excédents de la BNS (2,7 au lieu de 5,9 mios), à la stabilité des versements RPT et sur le plan cantonal, à la suspension unique et temporaire du 7^e pourcent d'abaissement annuel du barème fiscal (+ 2,5 mios pour l'Etat, + 1,5 mio pour les communes);
- nécessité du soutien d'importantes mesures d'économies (OPTI-MA).

Ces principaux éléments contribuent à porter le déficit à 3,9 mios et à respecter le frein à l'endettement.

	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1. Résultats						
Charges et revenus	873'748	872'209	899'652	894'204	898'865	894'918
Excédent de charges / revenus		1'539		5'448		3'948
2. Investissements						
Dépenses et recettes	55'628	17'755	51'759	13'074	51'565	12'077
Investissements nets		37'874		38'685		39'489
3. Financement						
Investissements nets	37'874		38'685		39'489	
Amortissements		37'563		36'584		35'979
Excédent de charges / revenus (fonctionnement)	1'539		5'448		3'948	
Insuffisance de financement		1'849		7'549		7'458
Degré d'autofinancement (selon LFIN)		95.1%		80.5%		81.1%
4. Variations au bilan						
Insuffisance de financement	1'849		7'549		7'458	
Report au bilan (passifs)	55'318		49'658		48'056	
Report au bilan (actifs)		55'628		51'759		51'565
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		1'539		5'448		3'948

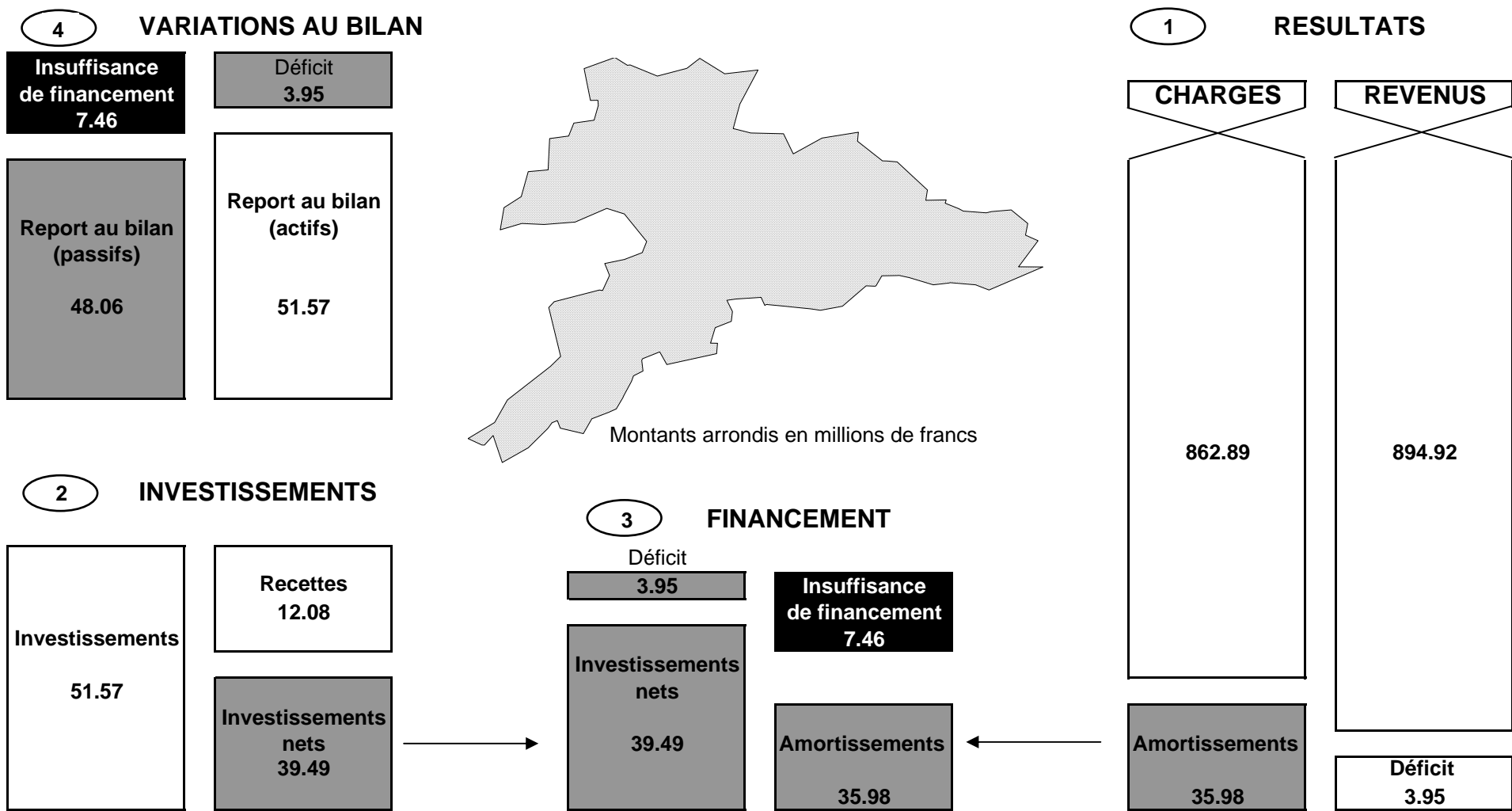
Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2015 - OPTI-MA

Le budget 2015 correspond au premier exercice d'OPTI-MA:

Montant mentionné dans le programme OPTI-MA pour 2015	14.4 mios
./. Mesures déjà intégrées au budget ou intégrables uniquement aux comptes	1.8 mio
= Montant pouvant être intégré au budget	12.6 mios
<hr/>	
./. Réserve de 10% (calendrier)	1.2 mio
= Montant pris en compte dans le budget 2015	11.4 mios
<hr/>	

BUDGET 2015 - PRÉSENTATION SCHÉMATIQUE DU BUDGET EN 4 PHASES

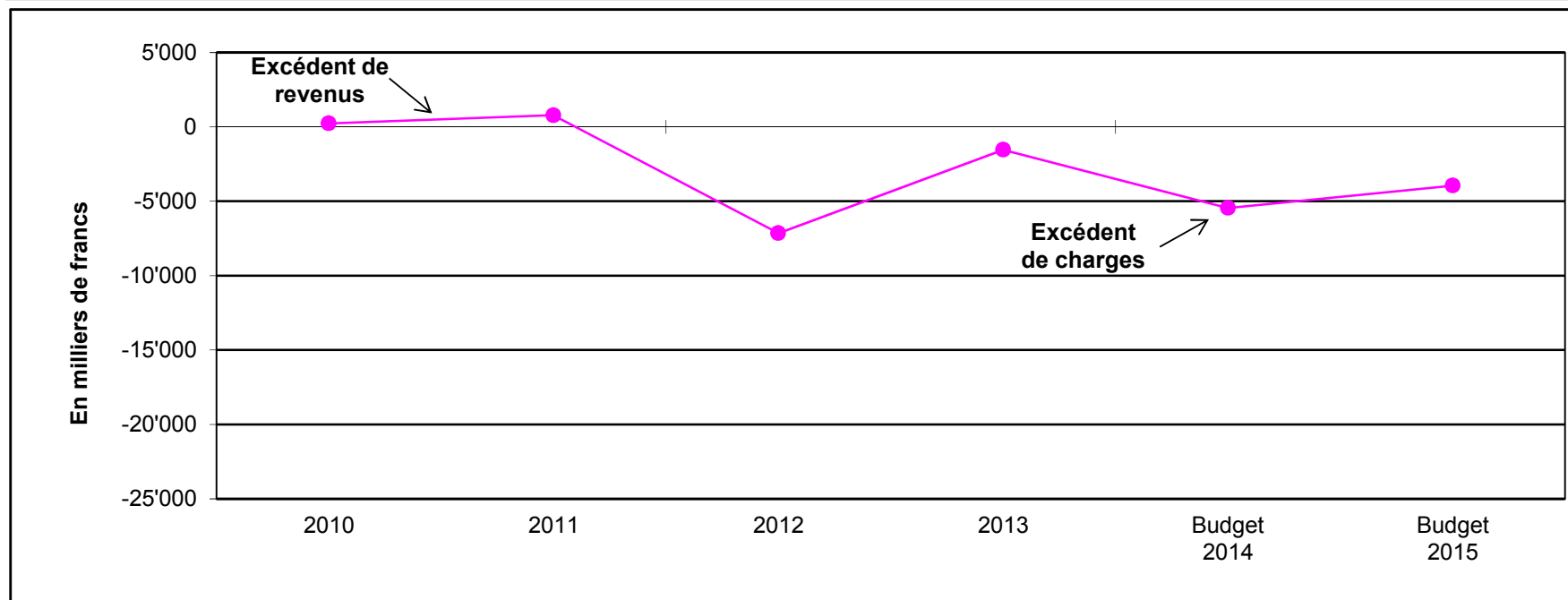


BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS

Années	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Budget 2015
Compte de résultats	235	785	-7'143	-1'539	-5'448	-3'948

Montants arrondis en milliers de francs

Le projet de budget 2015 du Gouvernement présente un résultat légèrement déficitaire. Ce dernier s'inscrit clairement dans un environnement marqué par la présence de facteurs de détériorations financières malgré un cycle conjoncturel favorable. En effet, d'importants événements extraordinaires impactent les charges et les revenus de l'Etat comme jamais : financement des soins en 2011, hospitalisations extérieures dès 2012, part aux excédents de la BNS réduite successivement (2012 et à partir de 2014) et retournement complet en matière de versement RPT dès 2013 (passage de + 15,2 mios à 0 en 2015 et perspectives largement négatives pour 2016 et 2017). La maîtrise des charges et la bonne conjoncture jurassienne ne permettent pas à elles seules de conserver le bon résultat 2013.



BUDGET 2015 - COMPTE DE RESULTATS - PRESENTATION ECHELONNEE

Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Les activités d'exploitation s'améliorent par rapport au budget 2014, mais se dégradent par rapport aux comptes 2013. La stagnation, voire la régression des revenus, en est la principale explication. Les revenus financiers et extraordinaires, globalement stables, permettent de se rapprocher de l'équilibre.

		Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	257'583'876.41	260'902'700	263'646'800
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	70'679'239.71	74'410'400	75'525'600
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'620'913.00	16'639'000	17'095'000
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'892'489.88	10'129'000	10'336'400
36	Charges de transfert	410'311'126.82	425'279'800	425'567'700
37	Subventions redistribuées	104'344'910.05	105'128'400	99'064'600
	<i>Total</i>	<i>868'432'555.87</i>	<i>892'489'300</i>	<i>891'236'100</i>
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	317'237'653.14	322'315'000	330'470'000
41	Revenus régaliens et de concessions	7'784'156.39	7'807'100	4'604'200
42	Taxes	40'021'454.87	38'849'300	39'552'600
43	Revenus divers	153'034.50	151'000	151'800
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	14'461'196.61	12'508'900	10'697'400
46	Revenus de transfert	377'996'509.71	397'040'200	399'127'500
47	Subventions à redistribuer	104'344'910.05	105'128'400	99'064'600
	<i>Total</i>	<i>861'998'915.27</i>	<i>883'799'900</i>	<i>883'668'100</i>
	Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-6'433'640.60	-8'689'400	-7'568'000
34	Charges financières	4'957'158.27	6'828'300	7'294'700
44	Revenus financiers	9'164'167.68	9'162'500	9'853'900
	Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	4'207'009.41	2'334'200	2'559'200
	Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	-2'226'631.19	-6'355'200	-5'008'800
38	Charges extraordinaires	0.00	0	0
48	Revenus extraordinaires	687'996.23	907'000	1'061'000
	Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	687'996.23	907'000	1'061'000
	Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	-1'538'634.96	-5'448'200	-3'947'800

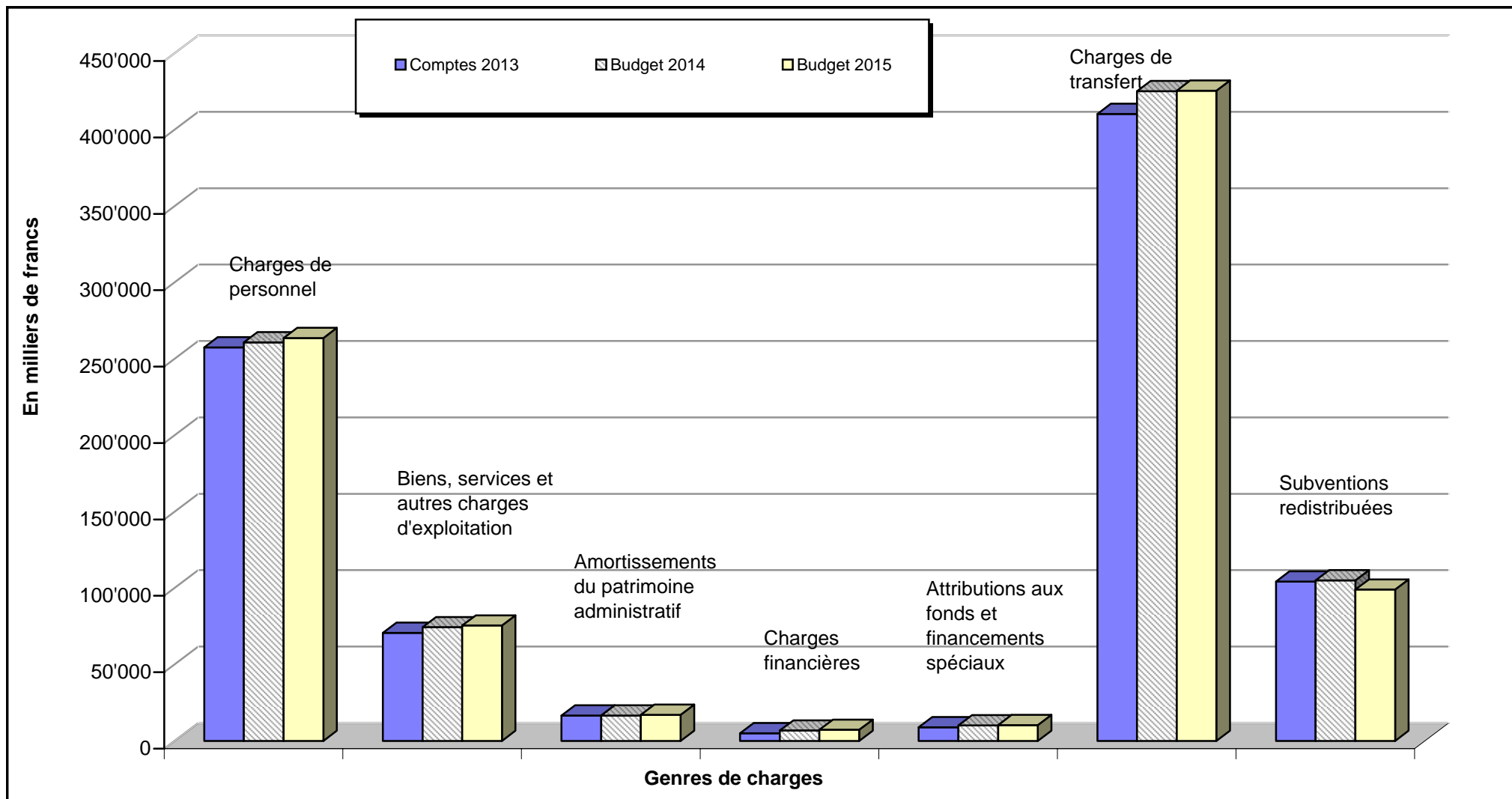
BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES CHARGES

Pour la première fois depuis l'entrée en souveraineté du Canton du Jura, un projet de budget présente une baisse par rapport à l'année précédente. Sans l'effet des subventions fédérales redistribuées, la progression se chiffre à + 0,6 % et correspond au deuxième taux le plus faible enregistré. Le budget 2014 affichait une progression de 3,1% par rapport au budget 2013. Les charges par nature progressent de manière contenue: + 0,3 mio pour les charges de transfert, + 2,7 mios pour les charges de personnel, + 1,1 mio de charges de biens et services et une adaptation des charges financières (+ 0,5 mio).

No	Libellé du compte	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015		Ecarts Budgets 14/15
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
30	Charges de personnel	257'584	29.5	260'903	29.0	263'647	29.33	1.1
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	70'679	8.1	74'410	8.3	75'526	8.40	1.5
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'621	1.9	16'639	1.8	17'095	1.90	2.7
34	Charges financières	4'957	0.6	6'828	0.8	7'295	0.81	6.8
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	8'892	1.0	10'129	1.1	10'336	1.15	2.0
36	Charges de transfert	410'311	47.0	425'280	47.3	425'568	47.34	0.1
37	Subventions redistribuées	104'345	11.9	105'128	11.7	99'065	11.02	-5.8
39	Imputations internes	358	0.0	335	0.0	335	0.04	0.0
3	TOTAL DES CHARGES	873'748	100.0	899'652	100.0	898'865	100.00	-0.1

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES CHARGES



BUDGET 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES CHARGES PAR RAPPORT AU BUDGET 2014

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Traitements du personnel administratif (sans fouilles)	3010	2.00	Indemnités du Parlement	3000	-0.10
Traitements du personnel des enseignants	3020	0.92	Charges salariales des fouilles archéologiques	3010	-1.06
Charges de personnel	304X-3055	0.94	Biens, services (fonds cantonal de l'emploi)	31	-0.23
Divers mandats à charge fonds gestion déchets	3130	1.20	Achats de matériel informatique/téléphonie pour tiers	3101	-0.19
Transfert et centralisation des cotisations de la rubr. 3199.00	3130	0.50	Traitements à charge du fonds des déchets (énergie)	3120	-0.37
Réseau de communication	3130	0.17	Mandats pour archéologie cantonale (fouilles d'urgence)	3130	-0.30
Centre de compétence Delta	3130	0.15	Mesures pédagothérapeutiques	3130	-0.20
Prestations des curateurs	3130	0.11	Frais de poursuites (recettes de district; impôts)	3130	-0.20
Entretien et travaux UTIX	3141	0.66	Prestations de services de tiers (coopération)	3130	-0.15
Entretien des routes cantonales	3141	0.42	Promotion économique et prestations	3130	-0.14
Entretien et maintenance informatique/téléphonie	315X	0.82	Prestations de services de tiers à UTIX	3130	-0.14
Coût d'utilisation des véhicules UTIX	3161	0.13	Actions promotion (information et communication)	3130	-0.11
Amortissements du patrimoine administratif	3300	0.46	Etudes et mandats (environnement)	3132	-0.11
Intérêts passifs engagements financiers	3406	0.47	Pertes sur créances (éliminations)	3181	-0.44
Attribution au fonds de péréquation (y compris frontaliers)	3510	0.49	Transfert et centralisation des cotisations de la rubr. 3199.00	3199	-0.50
Attribution au fonds des contributions de remplacement	3510	0.10	Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	3510	-0.17
Hospitalisations extérieures	3611	1.20	Attribution au fonds de la coopération	3510	-0.22
Solde dû aux communes à la répartition des charges	3632	1.70	Part des communes à l'impôt des frontaliers	3602	-0.47
Prestations complémentaires à l'AVS/AI	3633	3.53	Dédommagements en matière de formation prof.	3611	-0.74
Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	3633	0.78	Dépenses à charge du fonds de soutien stratégique	3622	-0.64
Hôpital du Jura	3634	1.00	Dépenses à charge du fonds péréquation financière	3622	-0.35
Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	3634	0.30	Part Canton aux allocations familiales fédérales agricoles	3630	-0.22
Subventions cours interentreprises	3635	0.25	Subventions aux ménages et à la Confédération (chômage)	363X	-0.34
Subventions à l'AJAM	3636	0.53	Unités psychiatriques	363X	-0.24
Financement des soins	3637	1.50	Subventions d'assainissement (fonds gestion déchets)	3632	-1.09
Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	3637	0.28	Subventions d'exploitation aux transports publics	3634	-0.41
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	3702	0.31	Fonds du tourisme	3634	-0.45
Contributions des cantons d'origine des personnes secourues	3702	0.30	Services sociaux régionaux (reprise personnel)	3634	-0.23
Subv. fédérales pour mensuration cadastrales à redistribuer	3702	0.20	Etablissements médico-sociaux	3636	-1.38
			Institutions sociales jurassiennes	3636	-0.58
			Fondation d'aide et soins à domicile	3636	-0.58
			Subventions aux institutions sociales hors canton	3636	-0.45
			Subventions aux Eglises	3636	-0.22
			Amortissements, subventions d'investissements	3660	-1.06
			Solde des subventions sur 51 rubriques, effet net	36XX	-1.52
			Subventions féd. redistribuées (paiements directs)	3705	-6.80
			Subventions fédérales NPR redistribuées	3705	-0.18
			Subventions fédérales redistribuées (formation professionnelle)	4700	-0.15
TOTAL		21.41	TOTAL		-22.72

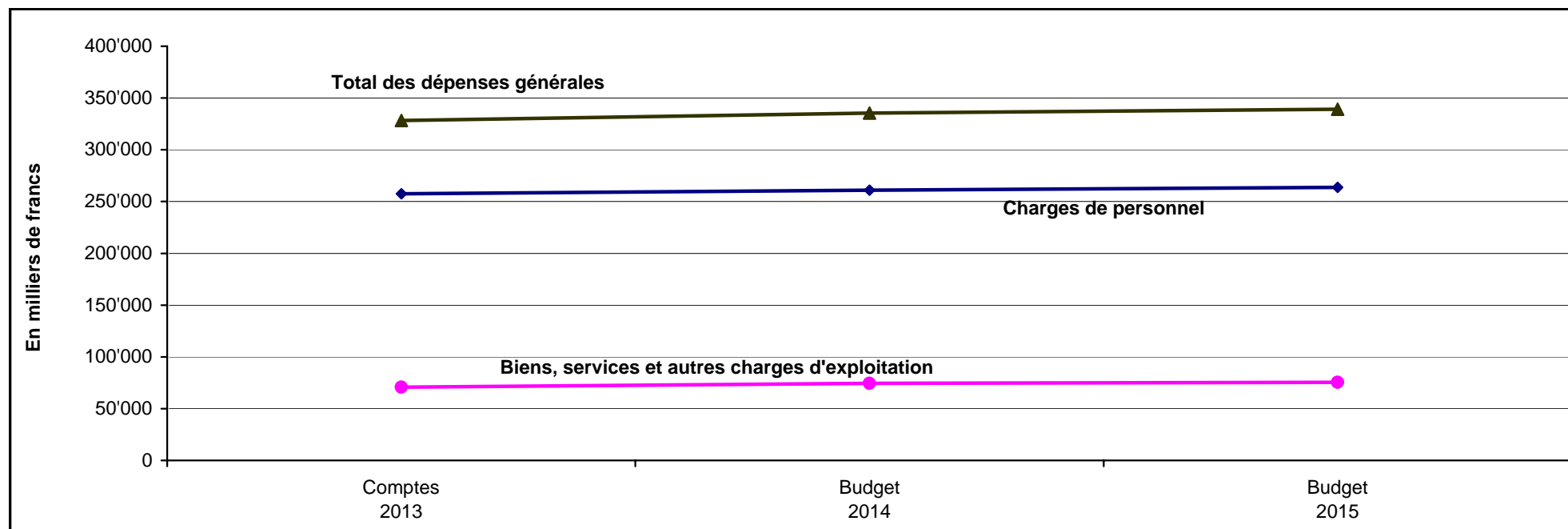
Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Années	Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015
Charges de personnel (30)	257'584	260'903	263'647
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation (31)	70'679	74'410	75'526
TOTAL DES DÉPENSES GÉNÉRALES	328'263	335'313	339'172

En milliers de francs

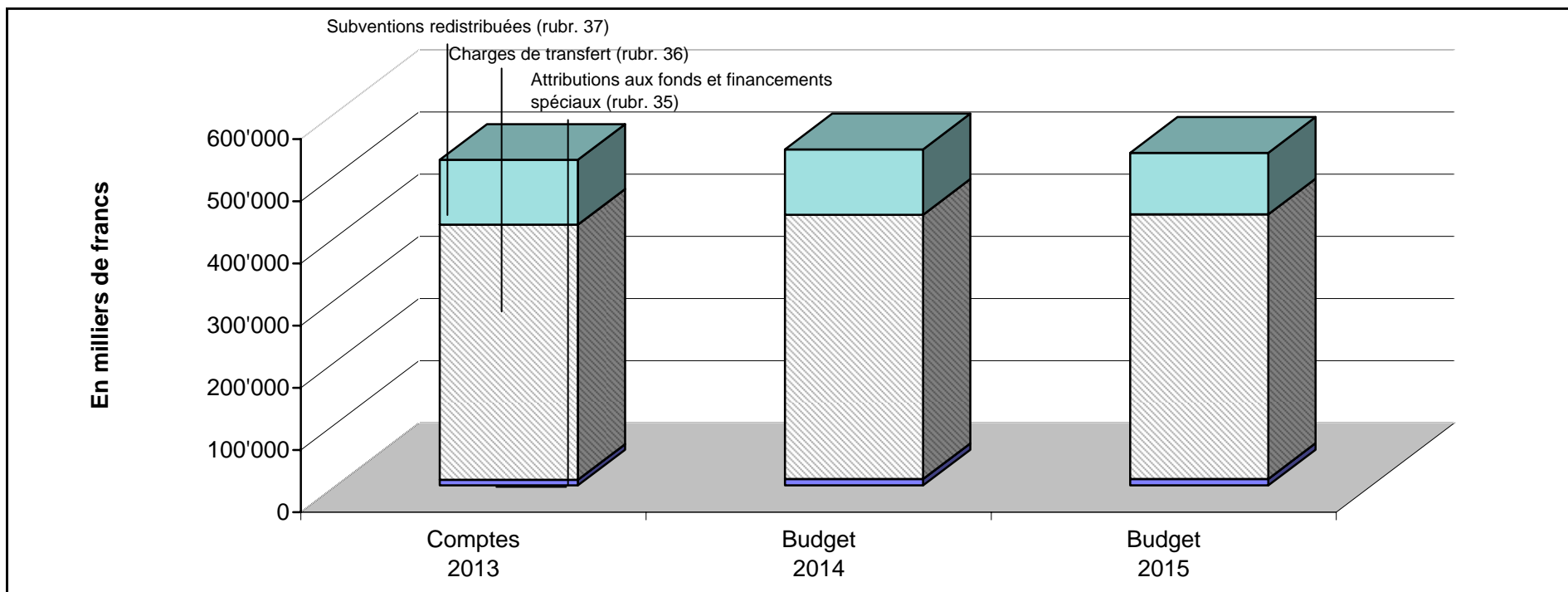
En matière de personnel, de très multiples paramètres interviennent. Au-delà des mutations et créations de postes (+ 11 EPT) et du phénomène de rajeunissement, les budgets 2014 et 2015 tiennent compte de la réforme de la rémunération qui introduit une échelle unique entre employés d'Etat et enseignants. La progression des biens et services de 1,5% ou 1,1 mio est avant tout comptable : d'une part les mandats en matière d'environnement étaient comptabilisés auparavant sous les subventions et d'autre part, les charges supplémentaires liées à l'entretien A16 sont financées par des recettes correspondantes. Ces charges sont maîtrisées, du moins ne sont pas les plus dynamiques. Les mandats (rubrique 3132) correspondent à un montant de 3,15 millions (contre 3,24 millions au budget 2014).



BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE TRANSFERT

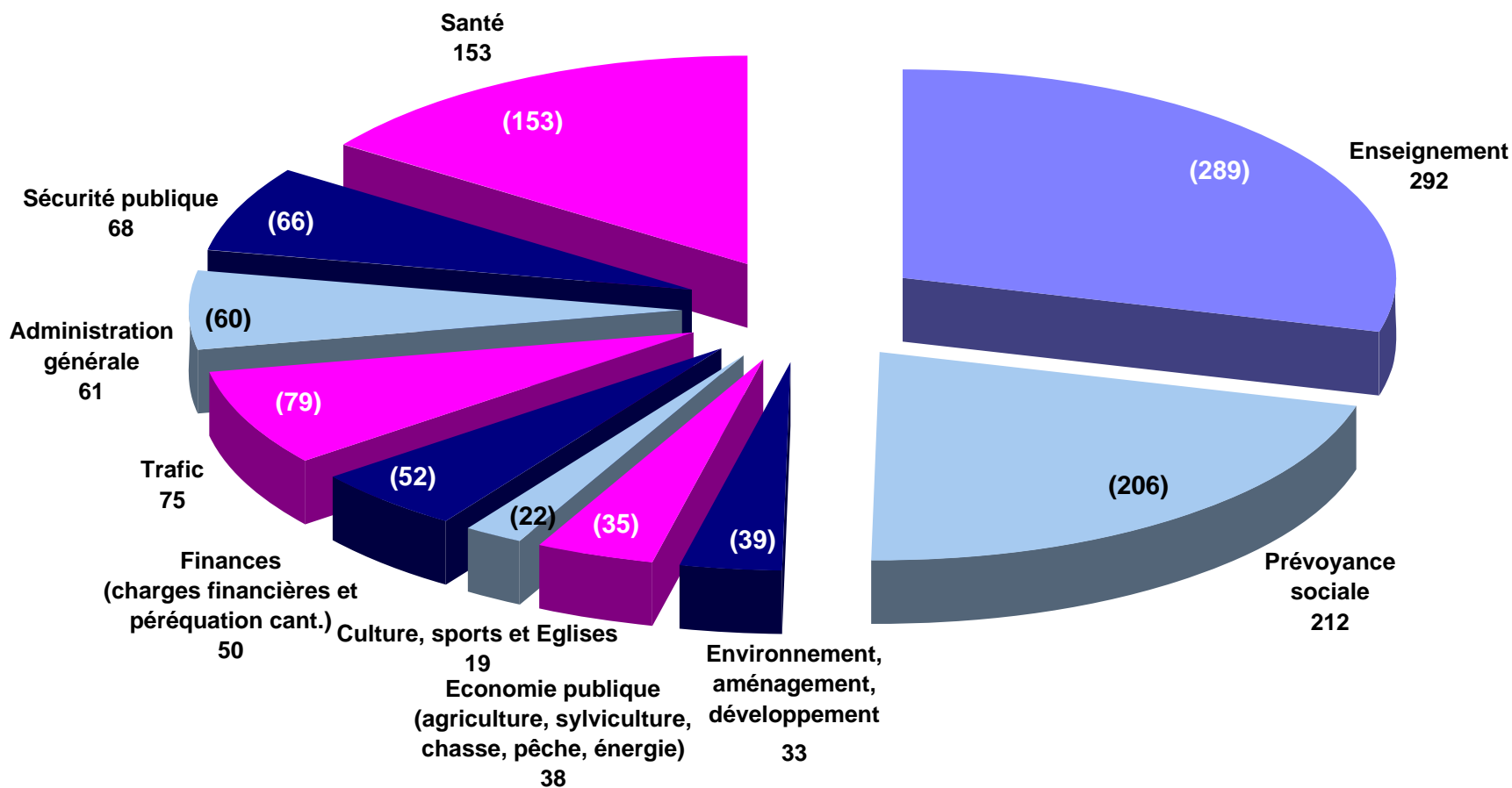
Années	Comptes 2013	Budget 2014	Budget 2015
Attributions aux fonds et financements spéciaux (35)	8'892	10'129	10'336
Charges de transfert (36)	410'311	425'280	425'568
Subventions redistribuées (37)	104'345	105'128	99'065
TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSFERT	523'549	540'537	534'969

Globalement, les attributions aux fonds et les subventions redistribuées -hors effet extraordinaire déjà présent en 2014 pour 6 mois- sont stables. Les charges de transfert sont stables pour la première fois depuis longtemps, mais ce au prix d'efforts très importants. Pourtant, les domaines de la santé, du social et des assurances sociales continuent de progresser particulièrement. Des tendances lourdes, comme le vieillissement de la population, agissent à long terme.


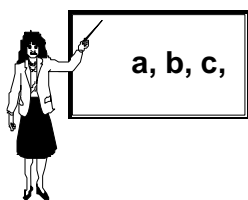


BUDGET 2015 - CLASSIFICATION FONCTIONNELLE DES CHARGES BRUTES TOTALES (exploitation et investissements)

Une somme de 1'000 francs se répartit comme suit :
(Budget 2014 entre parenthèses)



BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012	Budget 2013	Budget 2014	Budget 2015
<p>PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans les fouilles archéologiques)</p> 	800.8	824.3	858.9	898.5	910.3	921.0
<p>PERSONNEL ENSEIGNANT</p> 	919.2	923.3	943.1	952.0	953.0	957.7

La majeure partie des 10,73 créations de postes du personnel administratif est liée à de fortes contraintes ou est autofinancée (+ 8 EPT d'agents de détention, + 3 EPT de cantonniers, + 2 EPT au Ministère public). 2,80 EPT temporaires sont également créés. D'importants efforts sont réalisés sous forme de diminutions ou de limitations des effectifs, dont les mesures OPTI-MA pour - 9,5 EPT.

Le personnel enseignant évolue globalement de + 4,75 EPT (augmentation de + 4,71 postes à l'école obligatoire -une dizaine de postes ont été mensualisés et donc nouvellement comptabilisés dans les EPT- et augmentation de + 0,04 au secondaire II).

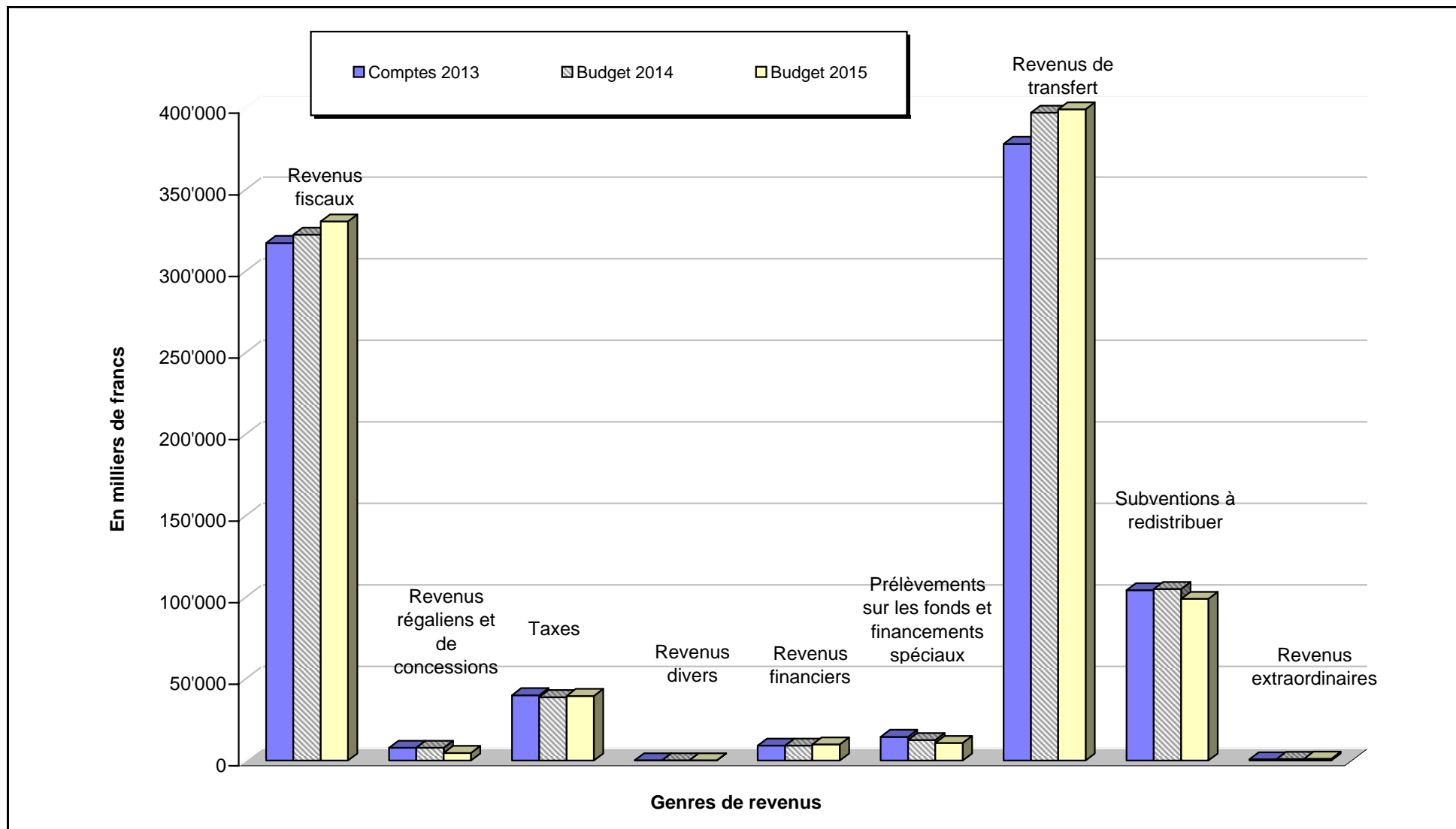
BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES REVENUS

L'évolution des revenus est marquée par l'absence de distribution complète de bénéfice de la Banque nationale suisse en 2015 (- 3,2 mios). Abstraction faite des subventions redistribuées en matière agricole (6,0 mios), les recettes augmenteraient non pas de 0,1% mais de + 1,4 % (ou + 12,6 mios). Sous la rubrique "revenus de transfert", les recettes RPT stagnent alors qu'elles affichent une progression de 6 mios au budget 2014. La progression des revenus est supérieure à celle des charges, mais elle reste insuffisante afin d'atteindre l'équilibre. Plus encore qu'au budget précédent, l'amélioration provient principalement de nos recettes propres (+ 8,2 mios), notamment des personnes morales. La bonne santé de ces dernières limite d'ailleurs les versements RPT et réduit donc notre dépendance financière.

No	Libellé du compte	Comptes 2013		Budget 2014		Budget 2015		Ecarts Budgets 14/15
		En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	En milliers de francs	En % du total	+/- en %
40	Revenus fiscaux	317'238	36.4	322'315	36.0	330'470	36.9	2.5
41	Revenus régaliens et de concessions	7'784	0.9	7'807	0.9	4'604	0.5	-41.0
42	Taxes	40'021	4.6	38'849	4.3	39'553	4.4	1.8
43	Revenus divers	153	0.0	151	0.0	152	0.0	0.5
44	Revenus financiers	9'164	1.1	9'163	1.0	9'854	1.1	7.5
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	14'461	1.7	12'509	1.4	10'697	1.2	-14.5
46	Revenus de transfert	377'997	43.3	397'040	44.4	399'128	44.6	0.5
47	Subventions à redistribuer	104'345	12.0	105'128	11.8	99'065	11.1	-5.8
48	Revenus extraordinaires	688	0.1	907	0.1	1'061	0.1	17.0
49	Imputations internes	358	0.0	335	0.0	335	0.0	0.0
4	TOTAL DES REVENUS	872'209	100.0	894'204	100.0	894'918	100.0	0.1

Montants arrondis en milliers de francs

BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES REVENUS



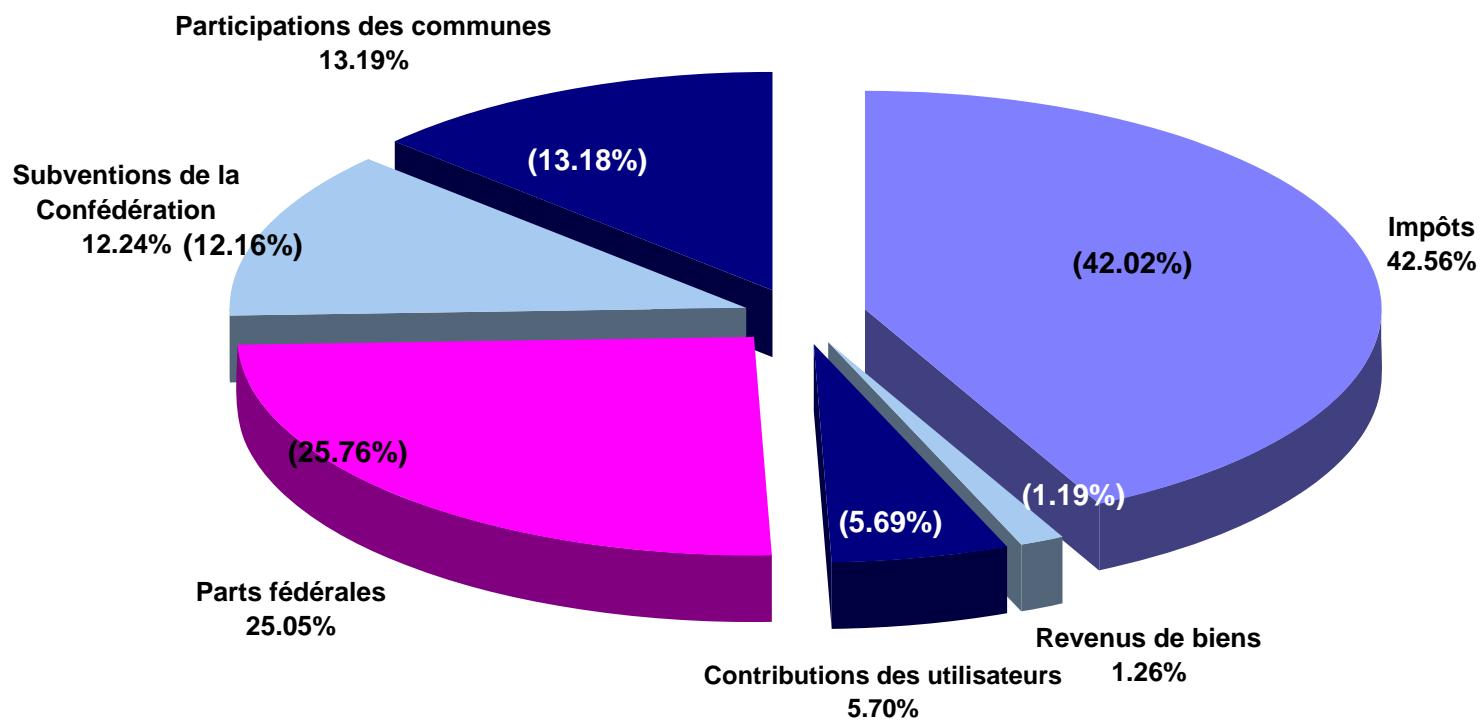
BUDGET 2015 - PRINCIPALES VARIATIONS DES REVENUS PAR RAPPORT AU BUDGET 2014

Augmentations	Rubriques	Montants	Diminutions	Rubriques	Montants
Impôt sur le revenu (y compris variations) des personnes physiques	4000	1.34	Amnistie fiscale	4009	-0.43
Impôt sur la fortune des personnes physiques	4001	0.10	Amendes fiscales (rappels, arrérages, amnistie)	4009	-0.15
Impôt des frontaliers	4002	1.80	Impositions spéciales des personnes physiques	4022	-0.10
Impôt à la source	4002	0.20	Droits de mutation et gages immobiliers	4023	-0.25
Impôt sur le bénéfice des SA et SARL	4010	4.50	Impôt sur les successions et donations	4024	-0.40
Impôt sur le bénéfice des coopératives, holdings et autres pers. mor.	4010	0.21	Part au bénéfice de la BNS	4110	-3.18
Impôt sur le capital des SA et SARL	4011	0.35	Emoluments Tribunal cantonal	4210	-0.15
Impôt sur les gains immobiliers	4022	0.20	Emoluments Office des véhicules	4210	-0.10
Taxes des véhicules à moteur	4030	0.85	Ventes de matériel informatique à des tiers	4250	-0.22
Emoluments de la Police (communes, alarmes, interventions diverses)	4210	0.19	Remboursements de frais de poursuites (recettes de district)	4260	-0.17
Police des étrangers et passeports	4210	0.17	Remboursements de frais (divisions CEJEF)	4260	-0.10
Emoluments des Offices des poursuites et faillites	4210	0.10	Remboursements de frais (justice)	4260	-0.04
Emoluments du Ministère public	4210	0.05	Amendes (police)	4270	-0.01
Ventes de bois	4250	0.05	Prélèvement sur le fonds de péréquation	4510	-0.44
Remboursements assurances sociales sur les traitements	4260	0.33	Prélèvement sur le fonds cantonal pour l'emploi	4510	-0.47
Remboursement frais de SIN dont restitution de l'Unité territoriale IXb	4260	0.25	Prélèvement sur le fonds du tourisme	4510	-0.32
Prestations pour tiers (informatique et téléphonie)	4260	0.17	Prélèvement sur le fonds pour la gestion des déchets	4510	-0.26
Amendes judiciaires (Ministère public)	4270	0.05	Prélèvement sur le fonds de la coopération	4510	-0.22
Intérêts des créances (essentiellement fiscales)	4401	0.11	Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties	4510	-0.10
Revenus des participations du patrimoine adm. (dividende BCJ)	4451	0.15	Part à l'impôt fédéral direct	4600	-0.60
Participation ECA	4463	0.18	Redevance poids lourds	4600	-0.15
Loyers (patrimoine administratif)	4470	0.23	Recettes en faveur du fonds du tourisme	4600	-0.13
Part à l'impôt anticipé	4600	0.40	Recettes en faveur du fonds pour la promotion du sport	4600	-0.10
Part à l'impôt sur les huiles minérales	4600	0.14	Subventions fédérales pour fouilles archéologiques	4610	-1.80
Subventions A16 (exploitation par UTIX)	4610	1.59	Subventions fédérales A16 (pour autres services de l'administration)	4610	-0.50
Soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF	4610	1.01	Part des communes au fonds cantonal pour l'emploi	4612	-0.17
Part des communes à l'enseignement	4612	0.95	Part des communes aux transports publics	4612	-0.11
Recettes en faveur du fonds péréquation financière	4622	0.09	Recettes en faveur du fonds soutien stratégique	4622	-0.64
Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie	4630	0.64	Péréquation financière Confédération / cantons	4620	0.00
Subventions fédérales pour prestations complémentaires	4630	0.43	Subventions fédérales (aménagement du territoire)	4630	-0.11
Subventions fédérales (routes principales nationales)	4630	0.20	Subventions fédérales (environnement)	4630	-0.09
Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)	4630	0.11	Subventions fédérales pour développement agriculture	4630	-0.15
Subventions fédérales pour fouilles archéologiques cantonales	4630	0.10	Subventions fédérales à redistribuer (agriculture)	4700	-6.53
Part des communes aux prestations complémentaires	4632	1.01	Subventions fédérales NPR à redistribuer	4700	-0.18
Subventions fédérales à redistribuer (environnement)	4700	0.31	Subventions fédérales redistribuées (formation professionnelle)	4700	-0.15
Subventions fédérales pour mensurations cadastrales à redistribuer	4700	0.20			
Contributions des cantons d'origine des personnes secourues	4701	0.30			
Rachats d'actes de défaut de biens	4800	0.16			
TOTAL		19.21	TOTAL		-18.50

Montants bruts arrondis en millions de francs

BUDGET 2015 - STRUCTURE DES REVENUS REELS

Les revenus proviennent de :
(Budget 2014 entre parenthèses)

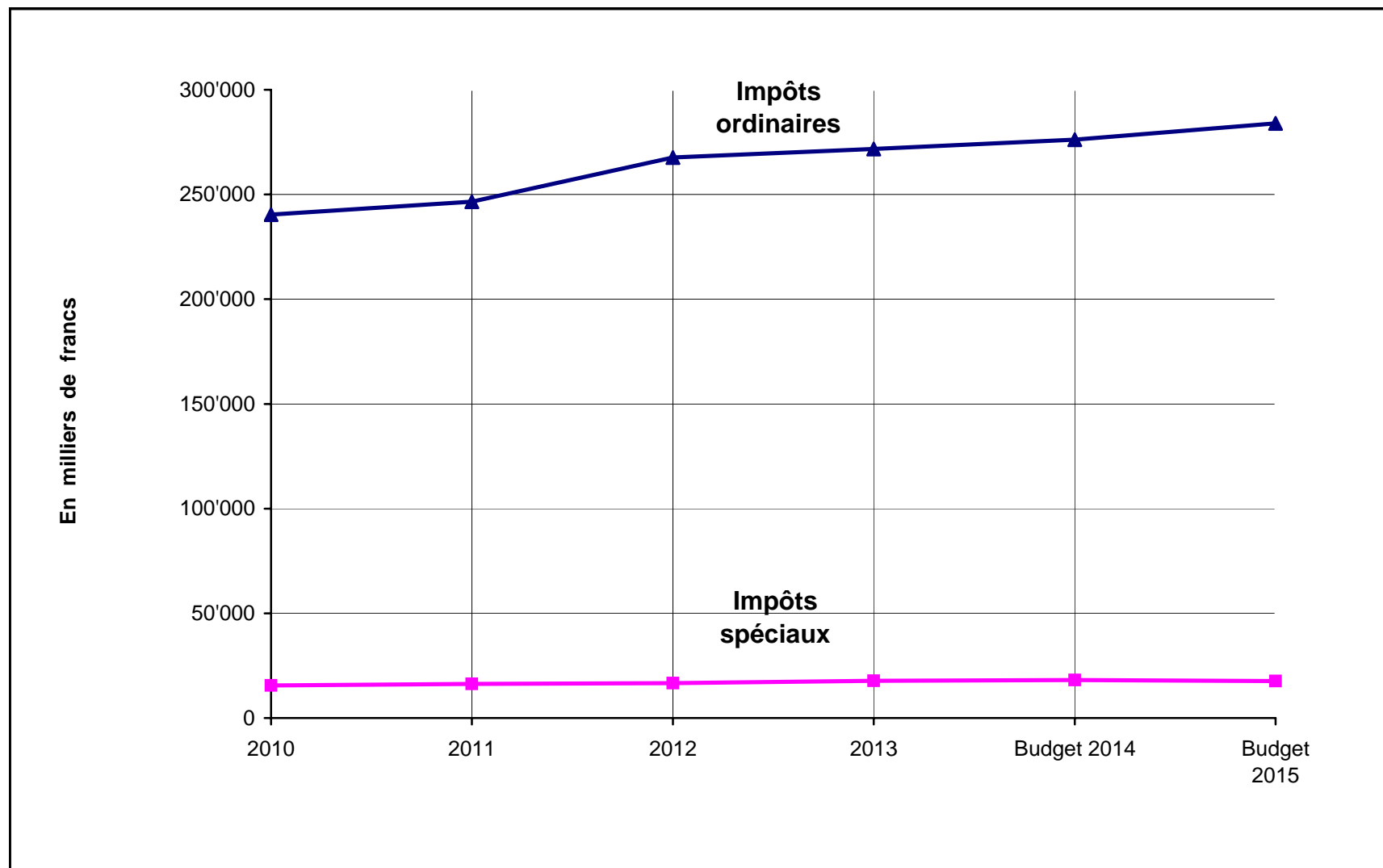


BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

Pour l'heure, les excellents chiffres des derniers comptes se confirment. Globalement, les impôts ordinaires augmentent de + 2,8 % ou de + 7,8 mio par rapport au budget précédent. Avec le succès de l'amnistie fiscale (derniers dossiers en 2014) et la suspension temporaire de l'allègement annuel en 2015 du barème fiscal, les impôts sur les personnes physiques y participent autant que ceux sur les personnes morales. Les produits découlant des droits de mutations et gages immobiliers présentent la plus forte volatilité.

Années	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Budget 2015
Impôts ordinaires						
Impôts sur le revenu et la fortune	202'598	205'392	218'564	220'154	221'400	225'335
Impôts sur le bénéfice et le capital	37'738	41'212	49'135	51'572	54'810	58'680
Total	240'336	246'604	267'699	271'726	276'210	284'015
Impôts spéciaux						
Impôts sur les gains immobiliers et de loterie	3'807	2'887	3'260	3'653	3'850	4'000
Droits de mutation et gages immobiliers (4023)	8'692	10'424	9'967	11'025	10'550	10'300
Impôts sur les successions et les donations (4024)	3'076	2'951	3'415	3'068	3'700	3'300
Total	15'575	16'262	16'641	17'745	18'100	17'600

BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DES IMPÔTS ORDINAIRES ET DES IMPÔTS SPÉCIAUX

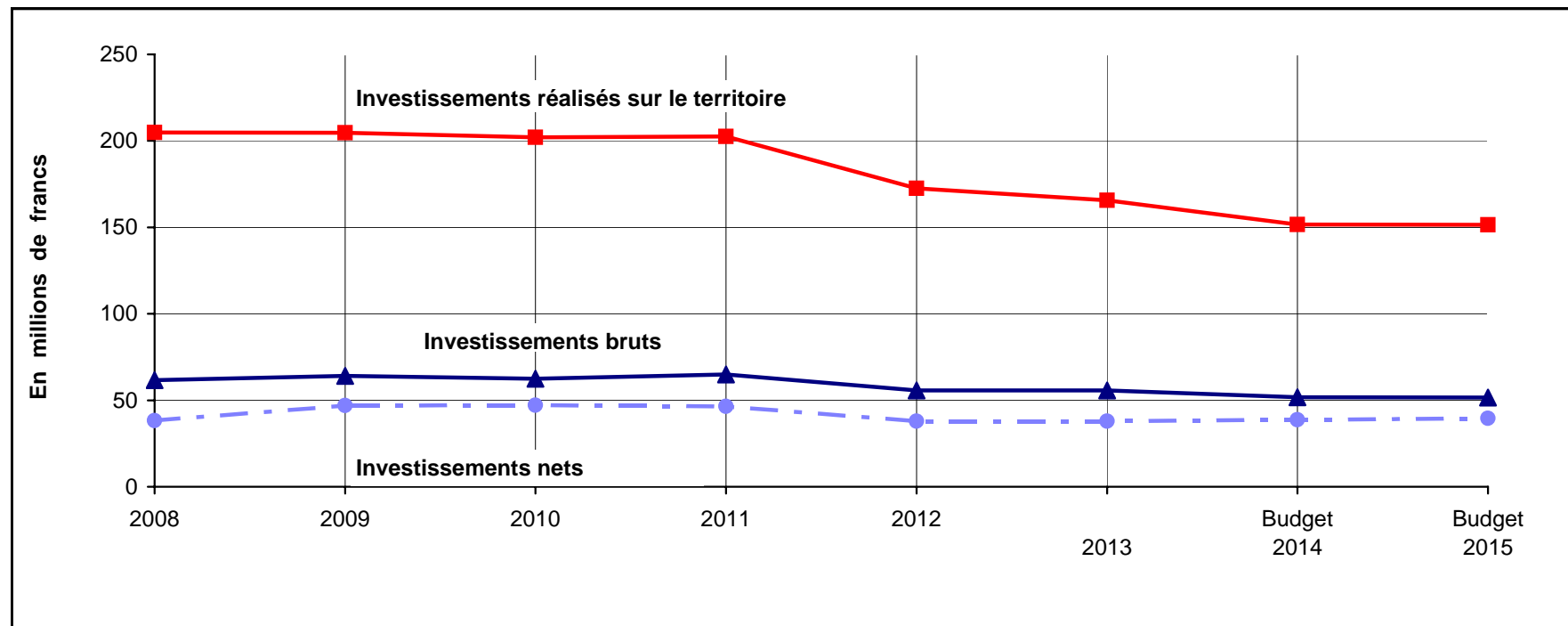


BUDGET 2015 - VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE CANTONAL

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Budget 2015
Investissements réalisés sur le territoire cantonal	204.9	204.7	202.1	202.6	172.6	165.6	151.6	151.5
Investissements bruts	61.6	64.1	62.5	64.9	55.6	55.6	51.8	51.6
Investissements nets	38.3	46.9	47.1	46.5	37.9	37.9	38.7	39.5

Montants arrondis en millions de francs

Les investissements planifiés ont été réduits suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais également pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. Le volume demeure comparable aux dernières années.



BUDGET 2015 - LES GRANDS CHANTIERS DE L'ÉTAT

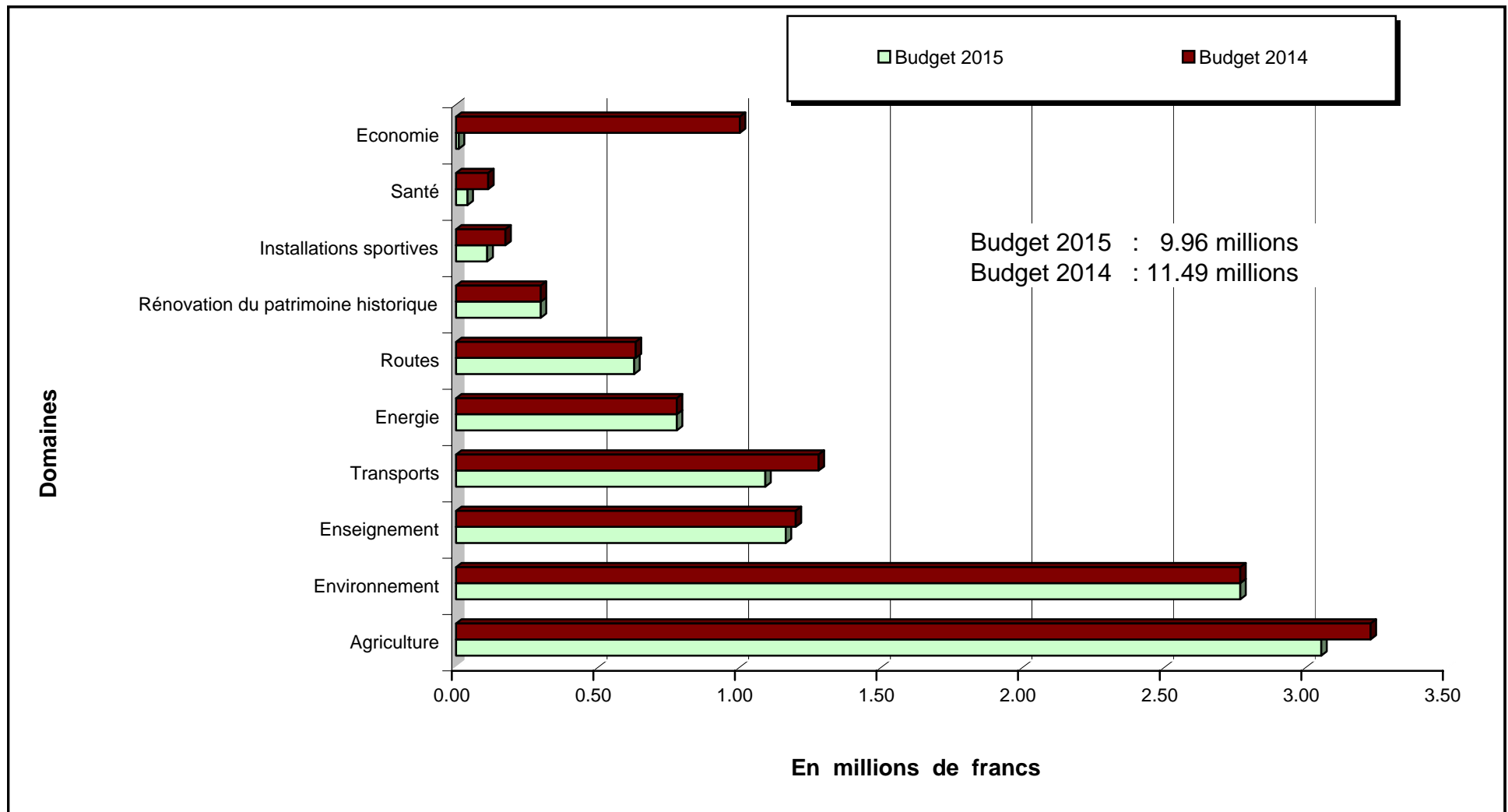
Montants arrondis en millions de francs

PRINCIPAUX CHANTIERS	Investissements réalisés sur le territoire cantonal	Part cantonale nette
(Dépenses propres, sans les subventions et les prêts d'investissements accordés à des tiers)		
☒ Construction A16	85.7	4.0
☒ Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale	8.5	8.5
☒ Equipements et applications informatiques	3.7	3.7
☒ Maintenance routière	2.5	2.4
☒ Aménagement de la H18	2.2	2.1
☒ Aménagement de routes cantonales	1.9	1.6
☒ Assainissement de la Division technique (école du CEJEF)	1.5	1.5
☒ Aménagement de la prison	1.5	1.2
TOTAL	107.4	25.0

Ce montant représente 70.9 % des investissements réalisés sur le territoire cantonal.

Cette somme constitue 63.2 % de l'investissement net total budgétisé pour 2015.

BUDGET 2015 - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS NETTES D'INVESTISSEMENTS

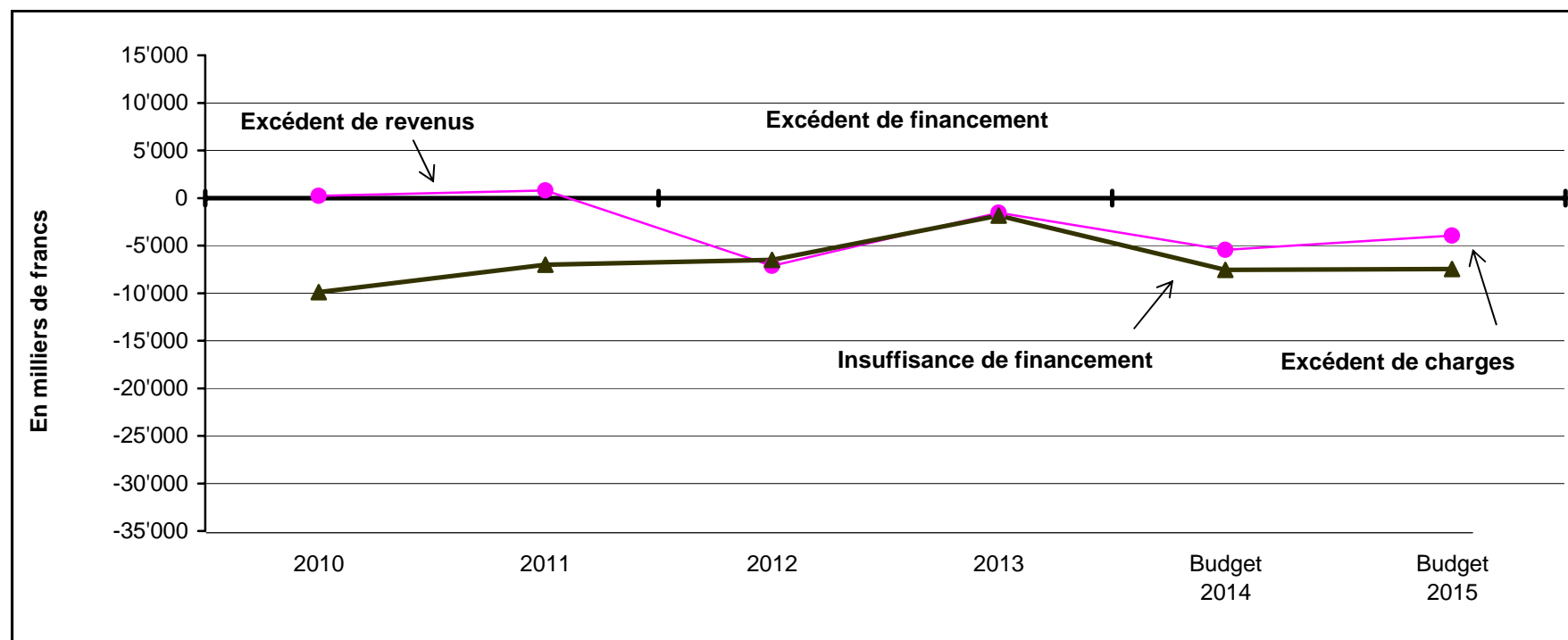


BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTATS ET DU FINANCEMENT

Années	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Budget 2015
Compte de résultats	235	785	-7'143	-1'539	-5'448	-3'948
Insuffisance (-) / excédent de financement (+)	-9'890	-7'026	-6'505	-1'849	-7'549	-7'458

Montants arrondis en milliers de francs

Ces dernières années, malgré un environnement difficile tant au niveau des charges que des recettes, les efforts entrepris ont permis de limiter le recours à l'emprunt en présentant une insuffisance de financement comparable aux années antérieures.

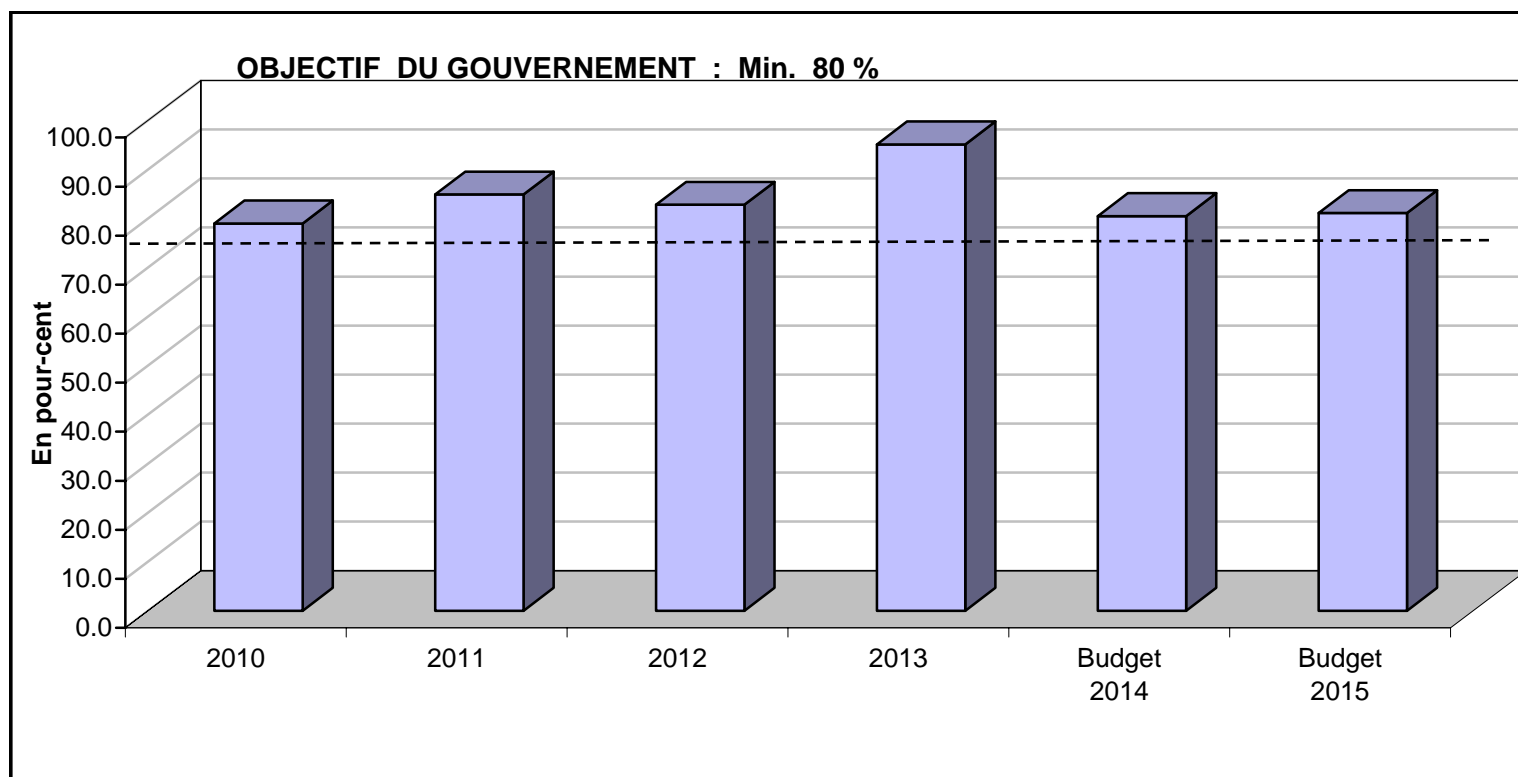


BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DU DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Années	2010	2011	2012	2013	Budget 2014	Budget 2015
Degré d'autofinancement	79.0	84.9	82.8	95.1	80.5	81.1

Calculé en % et arrondi à une décimale

Grâce à de multiples et très importants efforts, tant sur le compte de fonctionnement que sur le compte des investissements, le degré d'autofinancement est supérieur à 80%. La moyenne depuis l'entrée en souveraineté est toujours supérieure à 84%



BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS

L'importance de l'insuffisance de financement constitue l'explication principale à l'évolution de la dette. L'augmentation des charges d'intérêts s'explique donc avant tout par l'évolution de l'endettement, plutôt que la variation de taux projetée. Le ratio dette brute/recettes fiscales (sans taxes véhicules) est de 118,4%.

Années	2010	2011	2012	2013	Estimations/Budgets	
					2014	2015
Dette brute ¹	256.5	278.6	286.2	307.1	347.0	357.0
En francs par habitant	3'657	3'978	4'058	4'329	4'837	4'928
Intérêts passifs ²	8.0	6.9	5.6	4.9	6.8	7.2
En % des charges réelles	1.3	1.0	0.8	0.6	0.9	0.9
En % des impôts directs et indirects (total des impôts cantonaux, rubrique 40)	2.8	2.4	1.8	1.5	2.1	2.2

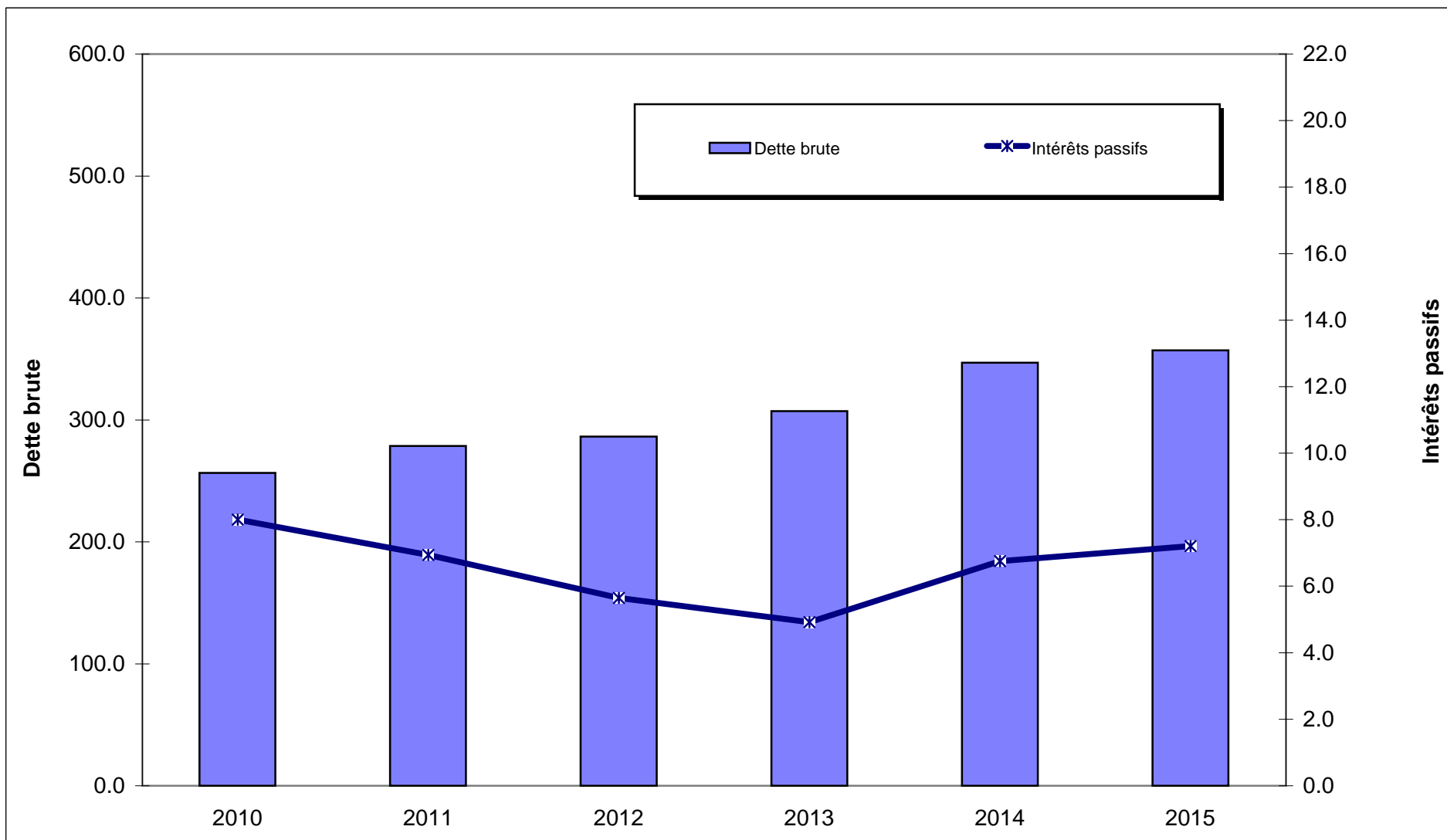
Montants arrondis en millions de francs / en francs par habitant

¹ Dettes à court, moyen et long terme (rubriques 201 et 2061 du bilan), mais sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements dans l'agriculture qui sont intégrés au bilan de l'Etat (actifs et passifs) dès l'année 2000.

² Opérations de couverture par swap comptées en net

<i>Habitants au 1er janvier (ESPOP)</i>	<i>70'134</i>	<i>70'032</i>	<i>70'542</i>	<i>70'942</i>	<i>71'738</i>	<i>72'438</i>
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

BUDGET 2015 - ÉVOLUTION DE LA DETTE ET DES INTÉRÊTS PASSIFS



Montants arrondis en millions de francs

BUDGET 2015

CONSTATS ET DÉFIS :

- Grâce à une meilleure maîtrise et aux mesures OPTI-MA, ce projet de budget affiche pour la première fois une diminution des charges par rapport à l'exercice précédent. Ces efforts cumulés à la bonne santé de l'économie jurassienne contribuent largement au résultat en quasi équilibre. Les demandes d'investissements ont été également réexaminées suite à l'actualisation des différents projets ou chantiers mais aussi pour satisfaire au mécanisme de frein à l'endettement. L'effort d'investissement demeure toutefois légèrement supérieur aux derniers exercices.
- La force actuelle de notre économie permet de réduire notre dépendance aux montants touchés de la Confédération. A ce titre, la progression du montant issu de la péréquation fédérale est passée de + 6,0 mios à 0. Les années 2016 et 2017 devraient voir les versements diminuer largement (estimation comprise entre 20,0 à 30,0 mios en 2017). Pourtant, les charges liées et à couvrir, même à un taux réduit, continuent de progresser (santé, aide sociale, assurances sociales et transports dès 2016). La situation demeure fragile.
- Le défi de société qu'est le vieillissement de la population ne va pas relâcher cette pression dans les domaines de la santé (hospitalisations), du social (aide individuelle) et des assurances sociales (prestations complémentaires).
- La pression sur les charges et revenus que nombre de cantons rencontrent ne faiblira pas ces prochaines années. Le maintien de la conjoncture facilitera la démarche. La réalisation de la réforme III des entreprises va également mettre sous pression les comptes de l'Etat, les pertes potentielles pouvant atteindre 10-20 mios par an. Dans ces conditions, le Gouvernement confirme sa volonté d'agir afin d'accroître la marge de manœuvre financière.